
PROCESSUS : I. GOURVERNANCE ET MANAGEMENT

Thème : « 2. Pilotage de l'établissement »

Dates 2023 : 8 juin, 26 juin, 31 juillet

Dates 2024 : 8 avril



COMPTE-RENDU

Constat de l'existant :

Conseil de la vie sociale

Charte de la bientraitance

Objectif global :

Le pilotage de l'Etablissement est nécessaire dans le but de préserver l'autonomie et les droits des résidents.

- ✚ **OBJECTIF STRATEGIQUE n°1** : Veiller au respect des droits de la personne âgée accueillie
 - **Objectif Opérationnel 1** : Associer les usagers au fonctionnement des instances (Pilote : EC)
 - **Fiche action 1** : Communiquer sur les instances par écrit (mail/courrier) /audio/vidéo
 - **Fiche action 2** : Recueil des doléances des résidents en amont du CVS et sollicitation des familles / mandataires pour participer au CVS
 - **Fiche action 3** : Mise en relation des familles avec les représentants des familles
 - **Objectif Opérationnel 2** : Informer les usagers de leurs droits légaux (Pilote : SG)
 - **Fiche action 4** : Devoir d'alerte et de protection sur le non-respect des personnes vulnérables
 - **Fiche action 5** : informer les familles des droits de leurs proches (dont le droit d'aller et venir)
 - **Objectif Opérationnel 3** : Faire respecter les droits personnels de la personne âgée accueillie (Pilote : EC)
 - **Fiche action 6** : Recueil des autorisations (identité, visites, droit à l'image, partage d'informations médicales) et RGPD
 - **Fiche action 7** : Directives anticipées et personnes de confiance

PROCESSUS : I. GOUVERNANCE ET MANAGEMENT

Thème : « 2. Pilotage de l'établissement »

Dates 2023 : 8 juin, 26 juin, 31 juillet

Dates 2024 : 8 avril

🚦 OBJECTIF STRATEGIQUE n°2 : Veiller à la qualité du service rendu aux usagers

- **Objectif Opérationnel 1** : Assurer une gestion de crise efficace
(Pilote : SG)
 - **Fiche action 8** : Réactualisation du « Plan Bleu »
 - **Fiche action 9** : Anticiper les crises avec mises en place d'exercices réguliers (Intrusion violente, incendie, liste verte)
 - **Fiche action 10** : Rédiger un protocole d'exercice d'intrusion violente

- **Objectif Opérationnel 2** : Mettre en place une politique qualité
(Pilote SG)
 - **Fiche action 11** : Mutualiser et mettre en place la démarche qualité avec un autre EHPAD public
 - **Fiche action 12** : organisation des CREX
 - **Fiche action 19** : Fiches de réclamation
 - **Fiche action 13** : Préparer l'évaluation de l'HAS (Haute Autorité de Santé)

- **Objectif Opérationnel 3** : Défendre la qualité de l'offre de soins devant les tutelles
(Pilote : SG)
 - **Fiche action 14** : RAMA
 - **Fiches action 15** : Films séquentiels/ tuto des activités à valoriser
 - **Fiches actions 16** : Promouvoir une politique d'établissement qui déploie l'identité de l'EHPAD « comme à la maison »

🚦 OBJECTIF STRATEGIQUE n°3 : Pérenniser les ressources financières de l'Etablissement

- **Objectif Opérationnel 1** : Associer le personnel à l'élaboration et la compréhension du budget et des comptes financiers
(Pilote : SG)
 - **Fiche action 17** : présentation de la santé budgétaire de l'EHPAD aux personnels 2x/an
 - **Fiche action 18** : indicateurs financiers de bonne santé
 - **Fiche action 19** : pluri annualiser les dépenses d'investissements sur la base des objectifs d'autonomie et de bienveillance des résidents à l'EHPAD

PROCESSUS : **I. GOUVERNANCE ET MANAGEMENT**

Thème : « 2. Pilotage de l'établissement »

Dates 2023 : 8 juin, 26 juin, 31 juillet

Dates 2024 : 8 avril

- **Objectif Opérationnel 2** : résoudre les points de blocages/choix financiers structurels
(Pilote : SG)
 - **Fiche action 20** : résoudre la problématique des dotations aux amortissements en partenariat avec le CD03 et la trésorerie
 - **Fiche action 22** : rechercher de financements alternatifs (dons, legs, bar de l'EHPAD, AAP, animations, ventes de terrains ...)
 - **Fiche action 23** : audits financiers réguliers
 - **Fiche action 24** : différencier le tarif chambre seule/double